

DESTINATAIRE : BAPE

EXPÉDITEUR : Albert Bouchard, ingénieur

DATE : 13 mars 2009

OBJET : Mine Jeffrey à Asbestos

L'histoire de cette mine débute en 1879 avec la découverte d'un gisement d'amianté sur la terre d'un dénommé Jeffrey. Exploitée de façon très artisanale à l'origine, les opérations se sont mécanisées au fil des années avec, comme conséquence, une augmentation constante du tonnage extrait à chaque année. À titre d'exemple, entre 1881 et 1895, 181 000 t de roches étaient extraites par année alors que dans les années '70, le tonnage extrait à atteint une moyenne de 31 000 000 t/an. La proximité entre la ville d'Asbestos et la mine Jeffrey, et la croissance continue de celle-ci au fil des ans, ont entraîné la population de la ville dans plusieurs phases de relocalisation.

La première a lieu en 1930 alors que le cœur du village originel d'Asbestos, appelé alors Le Carré, est relocalisé au complet. On parle alors, en plus d'un certain nombre de résidences, de la quasi-totalité du milieu des affaires. À ce moment, le secteur des affaires s'est déplacé naturellement vers la rue Bourbeau. Un premier Bill privé est promulgué pour l'expropriation de monsieur Herménégilde Végiard.

La seconde a lieu en 1942 alors que 12 maisons des rues Saint-Aimé et Saint-Georges sont achetées par la Compagnie.

La troisième débute en 1964, moment où la compagnie achète l'ensemble des édifices de la rue Saint-Aimé jusqu'à la rue Bourbeau. Parmi les édifices touchés à ce moment, on retrouve :

- ↪ En 1966, l'Église Saint-Aimé, qui en est d'ailleurs à sa seconde relocalisation puisqu'elle avait déjà été déplacée en 1930;
- ↪ En 1967, le Couvent Notre-Dame;
- ↪ En 1969, le Collège Saint-Aimé;
- ↪ En 1965, l'Hôtel de Ville;
- ↪ L'Hôpital Saint-Luc qui, après bien des négociations avec le gouvernement, sera reconstruite pour être inaugurée officiellement en 1972.

La quatrième relocalisation débute en 1969 avec l'achat, par la Compagnie, des rues Roux, Letendre, Évangéline, Poirier, Notre-Dame, Dactyle et une partie des rues Saint-Luc et Greenshields. Ces achats se sont faits auprès de la Ville d'Asbestos qui en était déjà le propriétaire. La Compagnie a aussi acheté tous les édifices commerciaux de la rue Bourbeau au cours de cette période. C'est la seconde fois que la Compagnie achète ces commerces car se sont ceux qui étaient au Carré avant 1930. Afin de pallier à la pénurie grandissante de logements, la compagnie décide de construire 75 unités de logements à prix modiques et 151 unités de logements privés en 1971. Un second Bill privé est promulgué en 1964 pour l'expropriation de monsieur Antonio Hamel.

Suite aux importants affaissements à la mine en 1970 et 1971, la cinquième relocalisation débute en 1972 par l'annonce d'un important investissement de la part de la Compagnie (72 M\$). Cet investissement comprends les coûts d'agrandissement et de modernisation de la mine ainsi que les coûts de la relocalisation. C'est au cours de cette période qu'on assiste à la disparition de l'Église Saint-Dominique-Savio qui avait été construite depuis moins de 10 ans et qui a été achetée par la Compagnie en 1974. Sur les 68 familles qui ont dû être évacuées à ce moment, 40 ont été relogées ailleurs et 28 ont trouvé refuge dans leur famille.

Suite à de nouveaux affaissements à la mine en 1975, la sixième et dernière relocalisation qu'à connue la Ville d'Asbestos a débuté en 1976. Elle s'étendra sur 5 ans et nécessitera des investissements de plus de 77 M\$ par la Compagnie. Elle sera aussi la plus importante jamais réalisée. En chiffres, cette relocalisation représente :

- ↪ 114 édifices sont touchés;
- ↪ 120 familles sont relocalisées;
- ↪ 351 personnes sont affectées;
- ↪ 32 commerces;
- ↪ 17 entreprises de services;
- ↪ 2 banques, une caisse populaire et une caisse d'économie;
- ↪ 240 unités de logements sous forme de bungalows, de jumelés ou de multifamiliales;
- ↪ Le Centre communautaire des loisirs;
- ↪ Un atelier de couture;
- ↪ Une église anglicane;
- ↪ L'Édifice du Syndicat National de l'Amiante;
- ↪ Une école;

↗ L'Église Saint-Isaac-Jogues;

↗ Quelques propriétés de la Compagnie elle-même.

Ces édifices ont été soit déplacés dans un autre quartier de la Ville ou démolis après avoir été achetés par la Compagnie. On assiste aussi au troisième et dernier Décret visant l'expropriation de dame Marie Fortin-Drouin en août 1979.

Malgré un certain mécontentement compréhensible, seulement 3 cas ont exigé une intervention légale. Tous les autres, soit plus ou moins 1000 cas, se sont réglés de gré à gré avec la Compagnie au cours de toute cette période (1930-2009). À titre d'exemple, au cours des années 1960 et 1970, la compensation de la Compagnie variait entre 1,5 à 2,0 fois l'évaluation municipale de l'édifice acheté.